

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
LOZERE

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
--------------------------------------	-------------	---

<u>19</u>	<u>19</u>	<u>19</u>
-----------	-----------	-----------

Date de la convocation
19 mars 2010

Date d'affichage
30 mars 2010

Objet de la Délibération
Création d'emploi

EXTRAIT DU REGISTRE 2/2010
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BELVEZET

Séance du 24 mars 2010

L'an deux mille dix

et le 24 mars
à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre proscrit
par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur Alain VEYRUNES, Maire

Présents : MMmes COUSTES Elisabeth, MAZEL Murielle, REBOUL Nicole
MMrs : BOULAT Olivier, COUSTES-CHAPDANIEL J-C, DELORD Paul,
MERIC Pascal, ROUVIERE Francis.

M. MERIC a été nommé secrétaire

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Vu le décret n°95-25 du 10 janvier 1995, portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs,

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire concernant M TRAUCHESSEC Yves pour un avancement au grade de rédacteur chef.

Le Maire propose à l'assemblée,

La création d'un emploi de rédacteur chef à temps non complet à raison de dix heures par semaine, à compter du 1^{er} avril 2010.

La suppression d'un emploi de rédacteur territorial, à temps non complet à raison de dix heures par semaine, à compter du 1^{er} avril 2010.

- **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

DECIDE d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposé.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans l'emploi seront inscrits au budget.

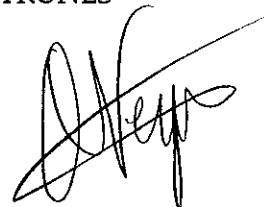
Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

Ainsi fait et délibéré les jours mois et ans susdits

Pour extrait conforme

Le Maire
Alain VEYRUNES



FORMULAIRE DE DECLARATION DE NOMINATION

Catégorie : A B C

A ADRESSER AU

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA LOZERE
2-BIS BOULEVARD THEOPHILE ROUSSEL
48000 MENDE

Décret n° 85-843 du 26/06/85 modifié.
Article 44 : Lorsqu'un emploi qui a fait l'objet d'une
déclaration de vacance est pourvu, l'autorité investie du
pouvoir de nomination en informe immédiatement le centre
de gestion

Décret n° 87-811 du 05/10/87 modifié.
Article 41 : Lorsqu'un emploi qui a fait l'objet d'une
déclaration de vacance est pourvu, l'autorité investie du
pouvoir de nomination en informe immédiatement le CNFPT

LE CENTRE DE GESTION SE CHARGE DE TRANSMETTRE AU CNFPT LES DECLARATIONS DE
NOMINATION DE CATEGORIES A ET B CONCERNEES.

Nom de la collectivité
ou établissement

MAIRIE de BELVEZET

Adresse :

48470 BELVEZET.

N° de la déclaration de vacance :

Type de recrutement (1) :

Fonctionnaire

Grade : Rédacteur chef.

Titulaire ou stagiaire

Non titulaire

Date de recrutement :

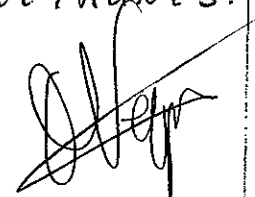
Mode de recrutement : à préciser pour les fonctionnaires uniquement (1)

- Mutation
- Détachement
- Avancement de grade
- Recrutement sans concours
- Liste d'aptitude au titre de la promotion interne
- Liste d'aptitude après concours

Nom de la personne nommée :

M. TRAUCHESSEC Yves.
48170 Arzene de Randon.

(1) Cocher la case correspondante

Visa de la collectivité
Le 29/03/2010.
Le Maire
Alain VEYRINES.


FORMULAIRE DE DECLARATION DE CREATION OU DE VACANCE D'EMPLOI

Catégorie : A B C

Motif : création du poste vacance du poste

A ADRESSER AU

Loi du 26 janvier 1984, modifiée,
Articles 12-1, 14, 23, 41
Décret n° 85-643 du 26/06/1985 modifié
Décret n° 87-811 du 05/10/1987 modifié

CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE LA LOZERE

A peine de nullité des nominations, les créations et
vacances d'emplois doivent être préalablement
communiqués au Centre de Gestion compétent pour
publicité. Celui-ci se charge de les transmettre au
CNEPT pour les catégories A et B.

<i>Cadre réservé à la collectivité ou à l'établissement</i>	
I. A remplir obligatoirement	
Nom de la collectivité ou établissement : <u>MAIRIE de BELVEZET</u>	VISA DE LA COLLECTIVITE Date : <u>23/03/2010</u> Cachet et signature <u>Le Maire</u> <u>Alain VEYRUNES</u>
Adresse : <u>48170 Belvezet</u>	
Nature de l'emploi : Temps complet <input type="checkbox"/> Temps non complet <input checked="" type="checkbox"/> Nombre d'heures/semaine : <u>40h</u>	
Emplois ou services : <u>Rédacteur Territorial</u>	
Grade (s) : _____	

Publicité <input type="checkbox"/> avec offre d'emploi <input type="checkbox"/> sans offre d'emploi	Type de recrutement <input type="checkbox"/> appel à candidat <input type="checkbox"/> réussite à concours de l'agent en poste <input checked="" type="checkbox"/> promotion interne/avancement de grade <input type="checkbox"/> autre (préciser)
--	---

Indiquez le nombre d'emplois concernés lorsque la nature des emplois et leur mode de recrutement sont identiques

II. A remplir si vous souhaitez bénéficier d'une large publicité par le CDG et/ou dans la bourse l'emploi

Population légale ou nombre de logements : _____

S'agit-il d'un emploi fonctionnel ? Oui Non

Si recrutement de non titulaire : Niveau de rémunération : _____

Durée prévue du contrat : _____

Description sommaire des missions : _____

Profil souhaité (diplôme, formation, connaissances/expériences professionnelles) : _____

Emploi à pourvoir le : _____ Date limite de dépôt des candidatures : _____

Informations complémentaires : _____

Personne à contacter / Nom : _____ Téléphone : _____

Cadre réservé au CDG Date de réception : _____ Date d'envoi au CNEPT : _____ Date de publicité : _____ N° d'enregistrement : _____	Cadre réservé au CNEPT Date de réception : _____
--	---

